



AVSF (Agronomes & Vétérinaires Sans Frontières), Coordination Nationale Sénégal, recherche

Deux (2) ANIMATEURS

Dans le cadre de la mise en œuvre de deux conventions (PADAER 2 ET FAO) de partenariats, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) recherche

CONTEXTE

1/ Présentation d'AVSF

Agronomes et Vétérinaires sans frontières est une association de solidarité internationale, reconnue d'utilité publique, qui agit pour le développement rural, en **appui aux agricultures paysannes de régions défavorisées** et qui contribue à des **actions de plaidoyer au Nord et au Sud** en faveur de ces agricultures, par la mise en œuvre de compétences propres aux domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la santé animale, des ressources naturelles, au service d'organisations de producteurs/trices et institutions partenaires (services publics, ONG, etc.).

Les activités principales de l'association sont :

- La mise en œuvre de projets de développement rural dans les pays de coopération en appui à des partenaires et opérateurs locaux : organisations paysannes, ONG nationales, centres de formations, collectivités territoriales, services publics centraux ou décentralisés, etc.
- La mise en œuvre d'actions transversales de coopération qui permettent de dépasser un fonctionnement par projet et valoriser les références issues des actions locales à un niveau plus large (appui aux acteurs des filières, appui à la formation professionnelle, au renforcement de réseaux d'OP, d'ONG ou de collectivités, à l'édition de publications techniques et méthodologiques...).
- La prestation de services d'assistance technique et conseil aux acteurs nationaux (ingénierie de projet, expertise technique, suivi-évaluation, capitalisation, etc.).
- Des actions de plaidoyer et d'éducation au développement en faveur des agricultures paysannes.

Les principaux axes de coopération de l'association sont :

- Le renforcement d'organisations paysannes sur les filières animales et végétales, vivrières locales ou de produits d'export (dont les filières du commerce équitable).
- L'amélioration de la productivité et durabilité des systèmes d'élevage et de culture : intensification de la production, intégration agriculture-élevage, agroécologie, etc., intégrant les enjeux du changement climatique pour les agricultures du Sud (tant pour l'adaptation que pour l'atténuation).
- La gestion durable des ressources naturelles (eau, sol, forêts, pâturages) et des territoires ruraux.

AVSF est aujourd'hui engagée dans environ 60 programmes dans 20 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Centrale et du Sud, au côté des sociétés paysannes pour lesquelles l'activité agricole et d'élevage reste un élément fondamental de sécurisation alimentaire et de développement économique et social.

Les actions menées par AVSF dans les pays de coopération le sont en partenariat avec des organisations paysannes, ONG, collectivités territoriales, Ministères et services techniques, déconcentrés, TPME, universités, centres de formation agricole et/ou la Recherche.



Dans l'ensemble des projets qu'AVSF exécute, elle conçoit et met en œuvre des dispositifs de suivi-évaluation permettant de garantir la qualité de l'intervention et d'alimenter les processus de systématisation et capitalisation des projets, dont les produits sont destinés aux praticiens ainsi qu'à la construction de politiques publiques sectorielles.

Au niveau opérationnel, l'équipe technique travaille conformément aux orientations définies par le Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale. Dans chaque pays de coopération, un coordinateur national (CN) est nommé pour coordonner la coopération et l'ensemble des projets menés par AVSF dans ce pays.

Au Sénégal, AVSF accompagne depuis 1991 les organisations de producteurs, agriculteurs, agro-éleveurs, éleveurs et pasteurs du Sénégal, en particulier en Casamance et dans le Ferlo. Les axes d'intervention au Sénégal sont :

- Sécurisation de la mobilité de l'élevage pastorale
- Protection et gestion durable des ressources naturelles
- Appui à la structuration des organisations agricoles et développement des filières
- Accroissement des revenus des exploitations agricoles familiales
- Accès aux services sociaux de base (santé vétérinaire)
- Diversification et transformation des produits agricoles pour la filière bio équitable

2. Présentation du PADER II

Le Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entreprenariat Rural phase II (PADAER II), est mis en œuvre par l'Etat du Sénégal avec l'appui du FIDA, la Coopération Espagnole, OFID.

Il s'aligne au cadre stratégique du FIDA-2025 et le COSOP 2019-2024, qui vise à augmenter la production et la rentabilité agricoles et à renforcer la professionnalisation des acteurs des chaînes de valeur, y compris les petits producteurs organisations et les entrepreneurs ruraux.

Le PADAER II, dans sa conception comme dans sa mise en œuvre, s'inspire des expériences réussies des projets issus du partenariat FIDA-Etat du Sénégal

Objectif Général : Contribuer à la réduction de la pauvreté rurale et stimuler la croissance économique dans les régions de Kédougou, Kolda, Matam et Tambacounda.

Objectifs spécifiques : Améliorer durablement la sécurité alimentaire, les revenus des petits producteurs (agriculteurs et éleveurs) et créer des emplois durables pour les ruraux, en particulier les jeunes et les femmes.

Le PADAER II couvre les régions de **Matam, Tambacounda, Kédougou et Kolda** en mettant le focus sur les zones de concentration déterminées.

La stratégie de mise en œuvre du programme repose principalement sur la contractualisation avec des partenaires stratégiques et des prestataires privés. Ces derniers seront chargés d'appuyer les bénéficiaires du programme suivant une approche de genre dans les zones de concentration déterminées en fonction de leurs potentiels et atouts hydro agricoles et pastoraux.

Le Programme est organisé autour de 03 Composantes :

- ✓ **Composante 1 :** Amélioration de l'offre de produits agricoles

- ✓ **Composante 2** : Développement des filières et financement des acteurs
- ✓ **Composante 3** : Coordination, suivi-évaluation, gestion des savoirs

3. **Le Projet de Résilience et de Reforestation intensive pour la sauvegarde des territoires et des écosystèmes au Sénégal (RIPOSTES)** a pour objectif principal de renforcer les capacités d'adaptation des communautés aux changements climatiques et à l'atténuation de ses effets dans le bassin arachidier et dans la zone sylvopastorale sur le tracé de la grande muraille verte. Parmi les résultats attendus du projet RIPOSTES, figure le renforcement de la gouvernance et de la gestion communautaire des ressources naturelles. A l'échelle des collectivités territoriales, il s'agira d'instaurer des systèmes d'utilisation durable des terres par la promotion d'outils de planification de la gestion spatiale des ressources. Dans ce but, il est prévu un appui à l'élaboration et à la mise à jour de plans d'occupation et d'affectation des sols (POAS) et de plans de gestion des unités pastorales (PG/UP) ainsi que l'établissement de schéma d'aménagement et d'utilisation des terres (SAUT) suivant des approches paysagères.

➤ **Détail de la mission :**

Sous la supervision du responsable projet d'AVSF, l'animateur (**trice**) est chargé (e) d'assurer l'animation et la mobilisation des populations bénéficiaires ciblées dans la zone d'intervention autour des objectifs du projet. Dans ce cadre, les missions principales de l'animateur (**trice**), sous contrôle direct du responsable projet, AVSF, seront articulées autour de :

- Appuyer les UP et ASUFOR dans l'élaboration de leurs plans d'actions et de renforcement des capacités et les accompagner dans le processus de mise en place des organes de gestion administrative et financière,
- Contribuer à la formation technique de ces organes si nécessaire avec les services techniques compétents ;
- Appuyer la mise en œuvre du plan de gestion des Unités Pastorales ;
- Participer à toutes les études et enquêtes nécessaires pour l'identification des moyens futurs pour consolider l'action en cours notamment la mise en place d'infrastructures et l'élaboration de microprojets, etc.
- Accompagner la concertation entre les collectivités locales/les UP et le projet dans l'élaboration de conventions de coopération
- Réaliser les diagnostics préliminaires et la concertation entre les différents acteurs pour la définition des UP et/ou la révision
- Assister les experts et partenaires du projet dans la caractérisation des UP (nouvelles et/ou réactualisées)
- Animer le processus d'élaboration et de renouvellement des plans de gestion au niveau des UP
- Accompagner les UP dans la matérialisation des plans de gestion et dans l'élaboration de plans d'actions annuels
- Accompagner la mise en œuvre des activités collectives prévues dans le plan de gestion des UP
- Accompagner les UP dans l'évaluation des plans d'action et à la présentation de bilan aux commune chaque année
- Accompagner les comités de gestion des infrastructures (forages, parc à vaccination, magasins etc...)
- Appuyer les organisations d'agro-éleveurs présentes dans la zone du projet (identification, diagnostic, élaboration de plans d'actions ...)
- Accompagner les agropasteurs dans la diversification économique
- Assister le projet dans la mise en place de centres d'alerte et d'information aux éleveurs.
- Accompagner des familles dans la valorisation d'unité de méthanisation (biogaz)



- Participer à la vulgarisation/diffusion et adoption de toute innovation technique introduite par le projet en vue d'améliorer les productions, revenus ou conditions de vie.

NB : une lettre de mission précisant les attributions de l'animateur (trice) sera annexée au dossier.

De manière générale, l'animateur (trice) devra se positionner en tant que conseiller (e) technique des responsables des OP partenaires agissant dans un premier temps sous la supervision du responsable projet d'AVSF.

Il/elle bénéficie dans l'exécution de ses missions de l'encadrement rapproché du responsable projet AVSF qui définit régulièrement ses objectifs et son calendrier de travail. Il/elle bénéficie également par son intermédiaire, de l'appui de l'ensemble de l'équipe technique du projet.

Il/elle s'assure de bonnes relations et d'une bonne coordination des activités du projet avec les autres intervenants dans le secteur et dans la zone (Service technique de l'état, autres ONG ou projet, autres OP, collectivités locales etc.) et informe régulièrement le responsable projet de toute évolution de l'environnement institutionnel dans la zone d'intervention.

CONDITIONS DE VIE

- Poste basé dans les chefs-lieux des Communes, dans les régions de Matam (départements de Ranérou, Matam et Kanel) et Louga (département de Linguère)

PROFIL

L'animateur (trice) doit être familier (e) au milieu rural avec une bonne maîtrise de la sociologie de la zone et des langues locales (Pouular et Wolof)

- expérience en appui aux organisations paysanne de base (UP, ASUFOR, OCB...)
- expérience dans l'animation de réseau et de concertation entre différents acteurs d'un même terroir
- expérience dans le domaine de compétences requis (certificats exigés),
- expérience dans l'accompagnement des OP de base sur les productions animales (laitière, embouche...), la mise en place d'action pilote sur l'aviculture et le maraichage
- expérience en santé animale de base et de formation technique (agricoles et élevage)
- expérience dans la mobilisation sociale pour des travaux d'intérêts communs (aménagement, foresterie...)
- aptitude au travail d'équipe et de terrain,
- fortes capacités relationnelles et bonnes capacités rédactionnelles,
- titulaire du permis de conduire moto et d'une expérience confirmée de conduite,
- maîtrise de l'outil informatique
- bonne connaissance du milieu
- bonne vision de la décentralisation

NB : pratique du puular sera un plus

ACTE DE CANDIDATURES

Les candidat(e) s intéressé(e) s devront envoyer leurs dossiers (lettre de motivation et CV) **avant le 22 décembre 2023** par email à : s.biagui@avsf.org ou a.sarr@avsf.org ou a.kane@avsf.org .

NB : Seuls les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour un entretien

